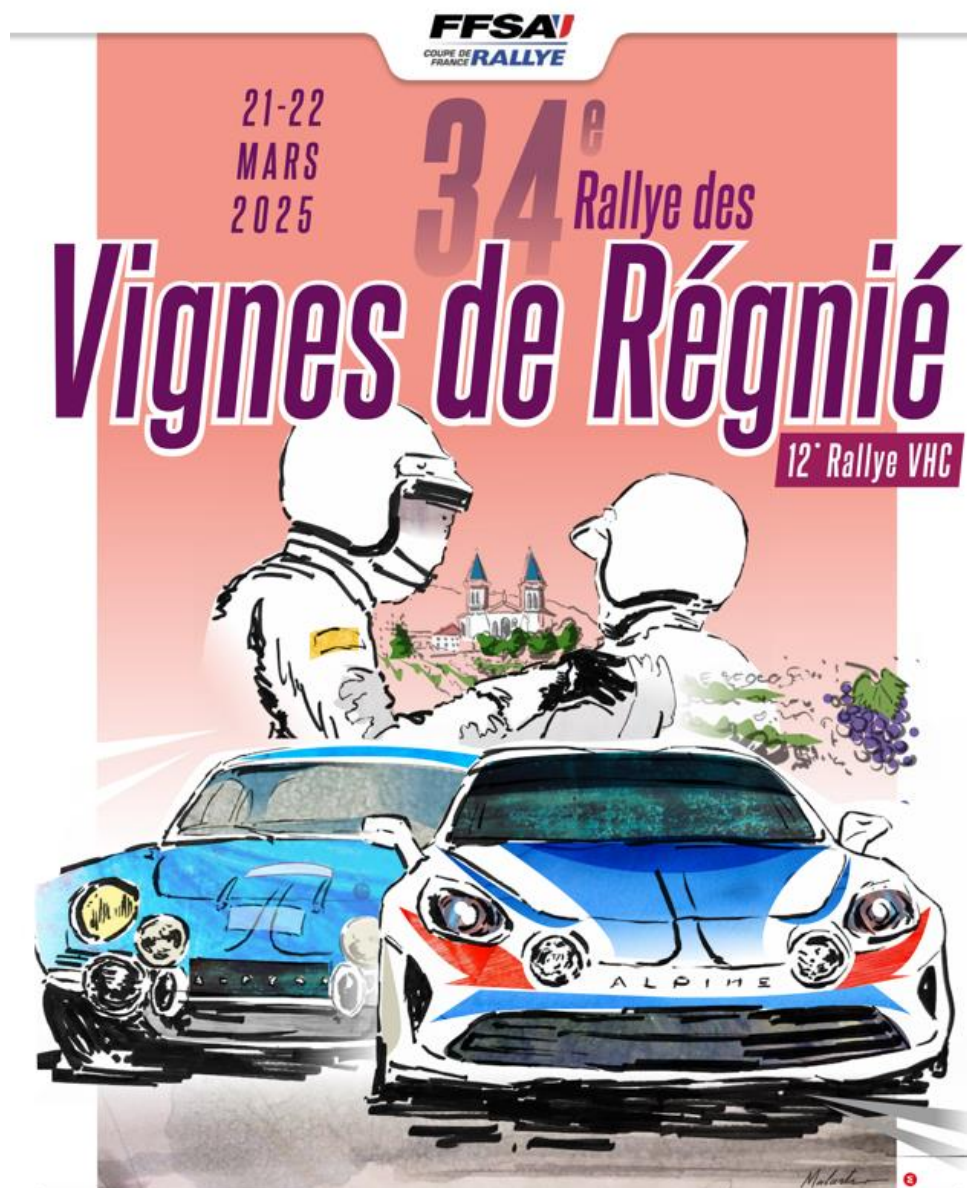
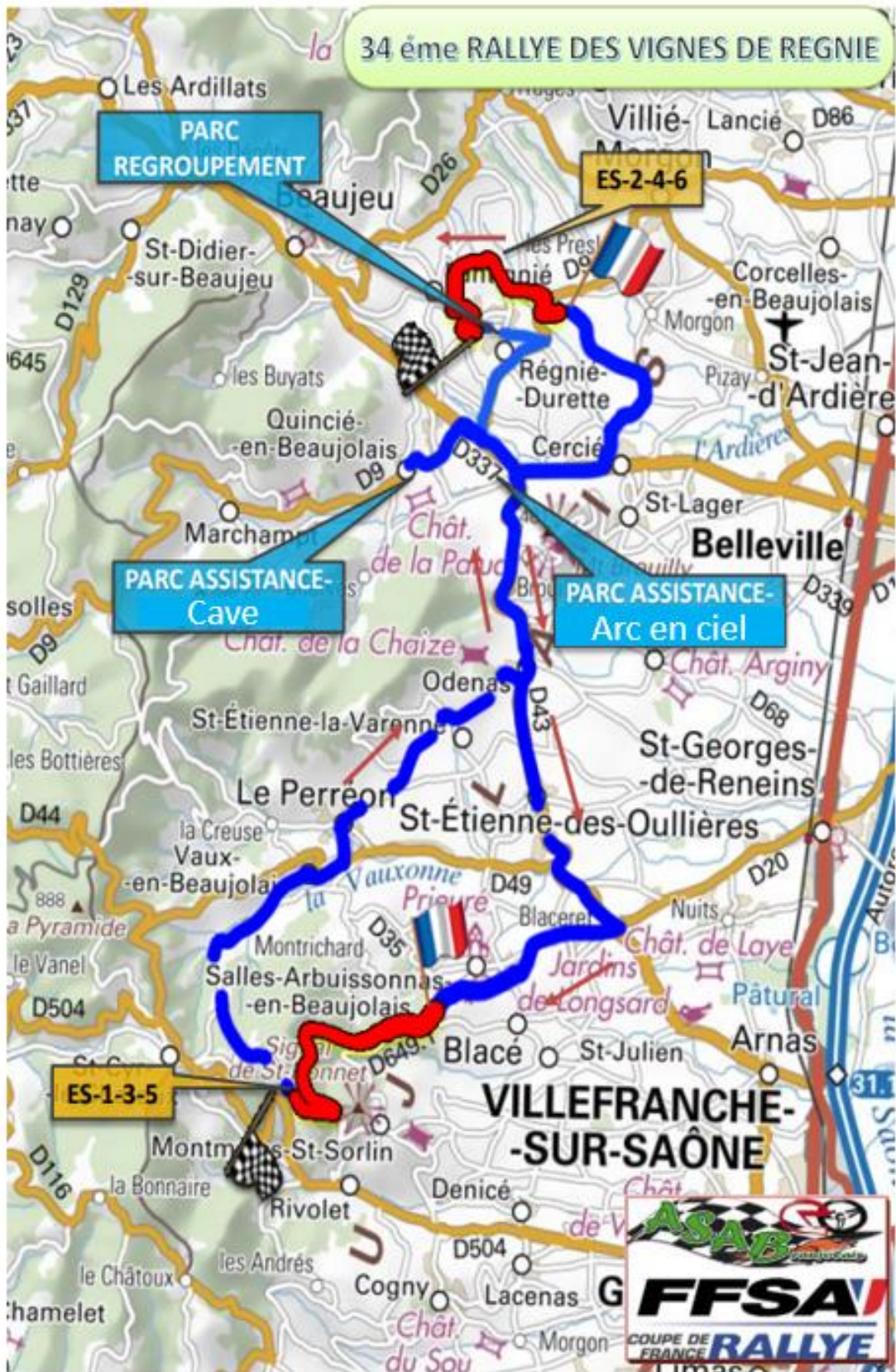




Guide du spectateur



Carte des épreuves spéciales

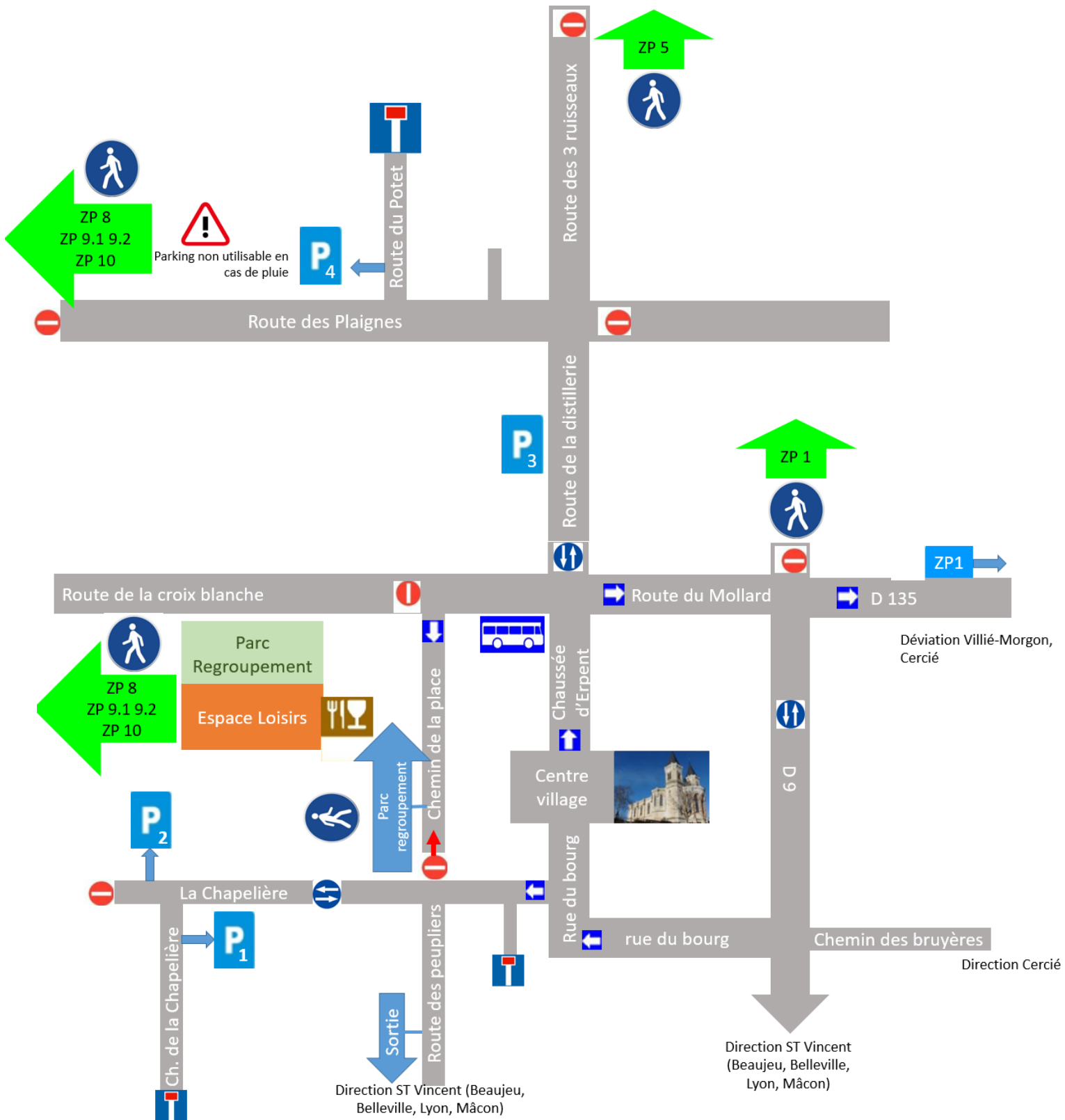


Horaires du rallye

LIGUE RHONE-ALPES		22 MARS 2025					
34 ème RALLYE DES VIGNES DE REGNIE							
Modernes							
Contrôles	Route	Km ES	Km	Temps	Horaire 1° voiture	Horaire de FIN	
		39,90	180,24	10:28	8:15	21:18	
SAMEDI 22 MARS 2025							
1° ETAPE : REGNIE-DURETTE / REGNIE-DURETTE =180,30Km - 10h13							
CH 0	REGNIE Sortie de Parc Fermé	D 135			8:15	11:35	
CH 0A	PARC D'ASSISTANCE	D43		4,90	0:10	11:45	
CH 0B	Cave QUINCIE (40 minutes)			0:40	9:05	12:25	
CH 1	BLACE	D20		17,03	0:30	12:55	
ES 1	COL DE ST BONNET	D20	7,20	0,30	0:03	9:38	
CH 2	"Les BRAVES"	D9		31,45	0:50	10:28	
ES 2	CRU REGNIE	VC	6,10	0,20	0:03	10:31	
CH 2A	PARC REGNIE Entrée Regroupement	D 135		6,70	0:15	14:06	
CH 2B	PARC REGNIE Sortie regroupement	D 135			1:45	15:25	
CH 2C	PARC D'ASSISTANCE	D43		4,90	0:10	15:36	
CH 2D	Cave QUINCIE (40 minutes)			0:40	13:21	16:16	
CH 3	BLACE	D20		17,03	0:30	16:46	
ES 3	COL DE ST BONNET	D20	7,20	0,30	0:03	13:54	
CH 4	"Les BRAVES"	VC		31,45	0:50	17:39	
ES 4	CRU REGNIE	VC	6,10	0,20	0:03	14:47	
CH 4A	PARC REGNIE Entrée Regroupement	D 135		6,70	0:15	17:57	
CH 4B	PARC REGNIE Sortie regroupement	D 135			1:10	18:47	
CH 4C	PARC D'ASSISTANCE	D43		4,90	0:10	18:57	
CH 4D	Cave QUINCIE (40 minutes)			0:40	17:02	19:37	
CH 5	BLACE	D20		17,03	0:30	20:07	
ES 5	COL DE ST BONNET	D20	7,20	0,30	0:03	17:35	
CH 6	"Les BRAVES"	VC		31,45	0:50	21:00	
ES 6	CRU REGNIE	VC	6,10	0,20	0:03	18:28	
CH 6A	ENTREE DE PARC FERME	D135		6,70	0:15	21:18	
	FIN DU RALLYE						

LIGUE RHONE-ALPES		22 MARS 2025					
12 ème Rallye VHC							
Contrôles	Route	Km ES	Km	Temps	Horaire 1° voiture	Horaire de FIN	
		39,90	169,95	10:28	7:45	20:48	
SAMEDI 22 MARS 2025							
1° ETAPE : REGNIE-DURETTE / REGNIE-DURETTE =169,95Km - 10h13							
CH 0	REGNIE Sortie de Parc Fermé	D 135			7:45	11:05	
CH 0A	PARC D'ASSISTANCE	D43		4,00	0:10	11:15	
CH 0B	Pont des Samsons (40 minutes)			0:40	8:35	11:55	
CH 1	BLACE	D20		14,50	0:30	12:25	
ES 1	COL DE ST BONNET	D20	7,20	0,30	0:03	9:08	
CH 2	"Les BRAVES"	D9		31,45	0:50	13:18	
ES 2	CRU REGNIE	VC	6,10	0,20	0:03	10:01	
CH 2A	PARC REGNIE Entrée Regroupement	D 135		6,70	0:15	13:36	
CH 2B	PARC REGNIE Sortie regroupement	D 135			1:45	14:56	
CH 2C	PARC D'ASSISTANCE	D43		4,00	0:10	15:06	
CH 2D	Pont des Samsons (40 minutes)			0:40	12:51	15:46	
CH 3	BLACE	D20		14,50	0:30	16:16	
ES 3	COL DE ST BONNET	D20	7,20	0,30	0:03	13:24	
CH 4	"Les BRAVES"	VC		31,45	0:50	17:09	
ES 4	CRU REGNIE	VC	6,10	0,20	0:03	14:17	
CH 4A	PARC REGNIE Entrée Regroupement	D 135		6,70	0:15	17:27	
CH 4B	PARC REGNIE Sortie regroupement	D 135			1:10	18:17	
CH 4C	PARC D'ASSISTANCE	D43		4,00	0:10	18:27	
CH 4D	Pont des Samsons (40 minutes)			0:40	16:32	19:07	
CH 5	BLACE	D20		14,50	0:30	19:37	
ES 5	COL DE ST BONNET	D20	7,20	0,30	0:03	17:05	
CH 6	"Les BRAVES"	VC		31,45	0:50	20:30	
ES 6	CRU REGNIE	VC	6,10	0,20	0:03	17:58	
CH 6A	ENTREE DE PARC FERME	D135		6,70	0:15	20:48	
	FIN DU RALLYE						

Plan de circulation de Régnié durette




Parkings spectateurs P2 :

- Accédez au village depuis le lieu-dit St Vincent (en provenance de Beaujeu ou Belleville)
- A l'entrée du village, prenez à gauche (rue du Bourg) puis la première route à gauche (allée des chênes)
 - **Parking P2** : Continuer Tout droit sur une centaine de mètres
- Prenez le chemin de la place pour rejoindre le Parc regroupement ainsi que l'espace restauration et buvette. Vous pourrez accéder à pied aux Zones Public n°5 – n°9.1 – n°9.2 – n°10 en moins de 10 mn, et à la Zone Public n°1 en moins de 15 mn.

Parkings spectateurs P3 et P4 :

- Traversez le village et continuez tout droit sur la route de la distillerie
 - **Parking P3** : à gauche en face du lotissement
 - **Parking P4** : Tournez à gauche au carrefour suivant et prenez la deuxième route à droite. Le parking P4 (utilisable uniquement s'il ne pleut pas) est immédiatement sur votre gauche.
- Vous pourrez accéder à pied aux Zones Public n°9.1 – n°9.2 – n°10 en moins de 5 mn, et à la Zone Public n°8 en moins de 10 mn.

Parc d'assistance :

Des navettes gratuites vous sont proposées pour vous rendre aux parcs d'assistance. Rendez-vous au croisement de la Croix blanche en bas du village à proximité du Parc fermé (voir la signalétique  sur le plan ci-dessus).

Rappel des consignes de sécurité :

La sécurité et la bonne marche des rallyes est l'affaire de tous. Nous vous rappelons que vous n'êtes autorisé à regarder le rallye que sur les différentes Zones Public prévues à votre intention tout le long du parcours. Ces Zones Public des deux spéciales sont décrites ci-dessous et sont balisées sur le terrain. Elles ont été sélectionnées afin de vous permettre d'apprécier les meilleurs endroits en toute sécurité.

Lors de vos déplacements pour rejoindre les Zones Public, merci d'emprunter les chemins et de ne pas traverser les parcelles de vignes.

Merci de respecter les cultures, l'environnement, et les propriétés privées sous peine de sanctions (Art R331-45).

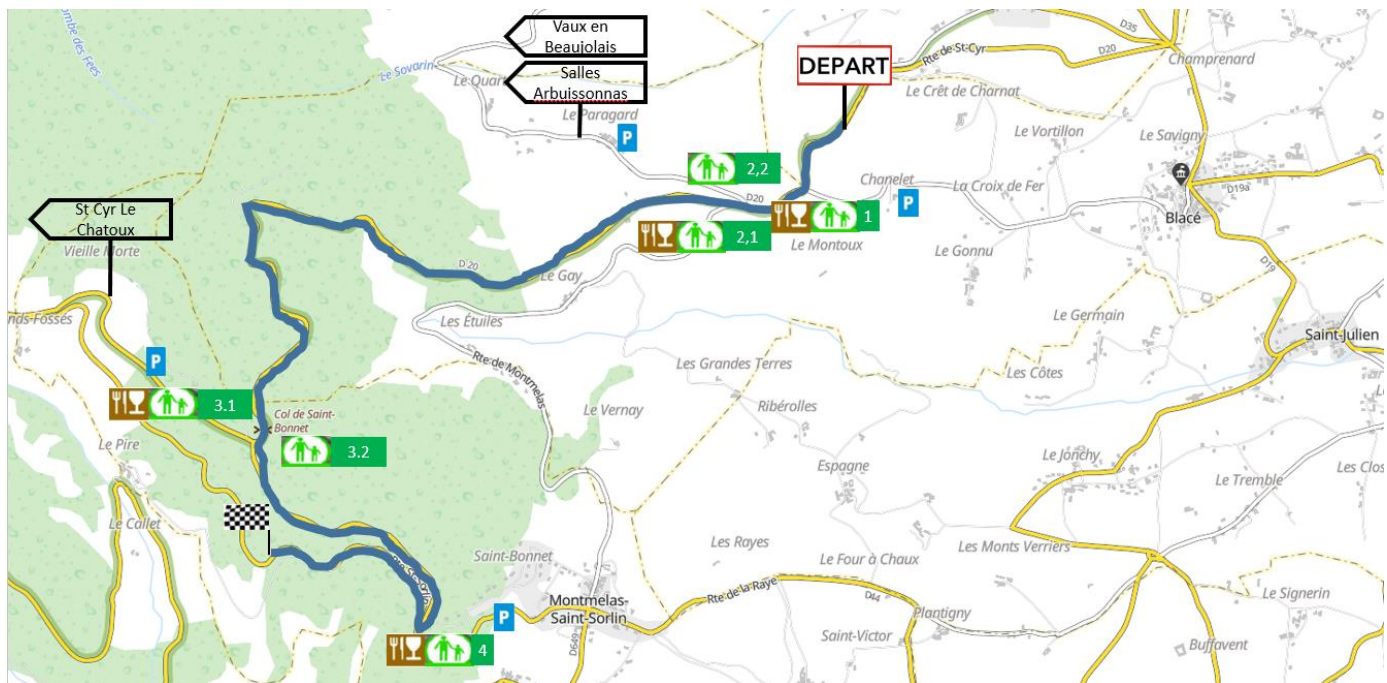
L'avenir du rallye en dépend.

Toute l'équipe de l'ASA Beaujolais, vous souhaite une très agréable journée et un bon spectacle !



Epreuve Spéciale Col de St Bonnet

(7,2 kms)



Horaires des épreuves spéciales « Col de St Bonnet »

ES St Bonnet	Horaire Départ 1 ^{ère} voiture		Horaire de fin de l'ES	
	VHC	Modernes	VHC	Modernes
Epreuve spéciale 1	9h08	9h38	12h28	12h58
Epreuve spéciale 3	13h24	13h54	16h19	16h49
Epreuve spéciale 5	17h05	17h35	19h40	20h10

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction d'éventuelles interruptions de course.

Zone Public n°1 : Croix du Ban

Accès : A partir de Blacé – Direction le hameau « La Croix de Fer » puis « Chanelet » : Route de la Croix du Ban



Zone Public n°2 2.1 et 2.2) : Le Paragard

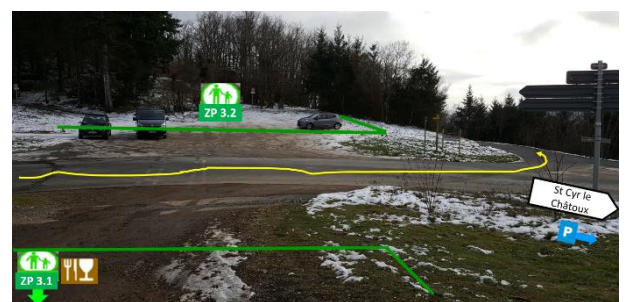
Accès 1 : A partir de Vaux en Beaujolais – D35 direction Salles Arbussonnas – au hameau « Le Plageret » : à droite – Route de Blacé puis Route de Vaux

Accès 2 : A partir de Salles Arbussonnas : D35 direction Vaux en Beaujolais – au hameau « Le Plageret » : à gauche – Route de Blacé puis route de Vaux



Zone Public n°3 : Col de St Bonnet

Accès : A partir de St Cyr le Chatoux : D20 direction Montmelas

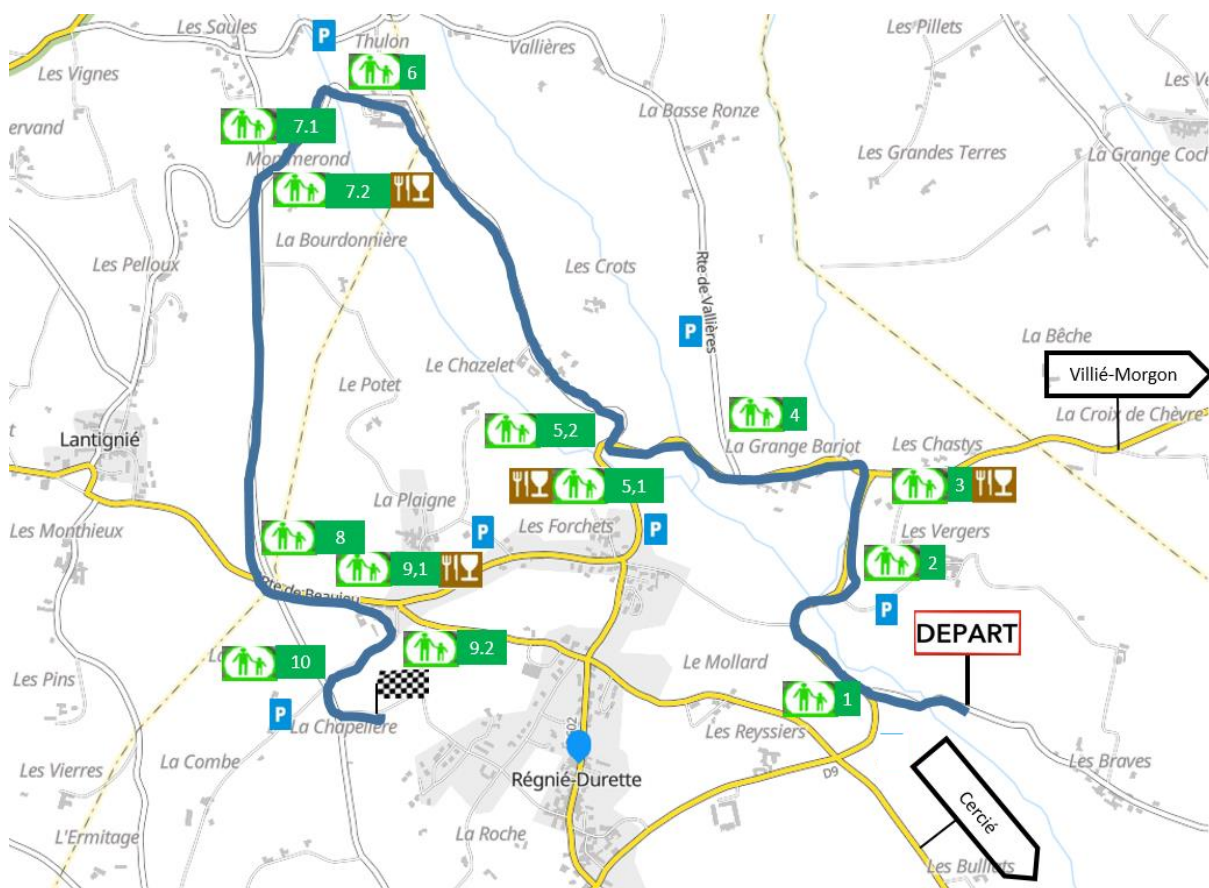


Zone Public n°4 : Montmelas

Accès : A partir de Montmelas St Sorlin : D44 direction Col de St Bonnet, St Cyr le Chatoux – « Route de St Sorlin »



Epreuve Spéciale Cru Régnié



Horaires des épreuves spéciales « Cru Régnié »

ES Cru Régnié	Horaire Départ 1 ^{ère} voiture		Horaire de fin de l'ES	
	VHC	Modernes	VHC	Modernes
Epreuve spéciale 2	10h01	10h31	13h21	13h51
Epreuve spéciale 4	14h17	14h47	17h12	17h42
Epreuve spéciale 6	17h58	18h28	20h33	21h03

Les horaires ci-dessus sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction d'éventuelles interruptions de course.

Zone Public n°1 : Les Braves

Accès 1 : A partir de Cercié – D135 direction Régnié-Durette – à droite au croisement avec la D9

Accès 2 : A partir de l'entrée de Régnié Durette en venant de St Vincent par la D9 – Direction Villié-Morgon jusqu'au au hameau des Reysiers



Zone public n°2 : Les Vergers

Accès : A partir de Villié-Morgon – D9 direction Régnié-Durette – Au hameau des Chastys : à droite direction le hameau des Vergers puis prendre la route des Vergers



Zone public n°3 : Les Chastys

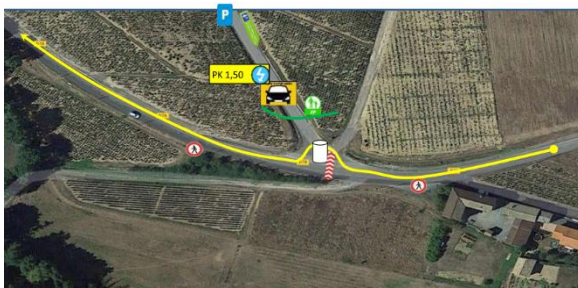
Accès : A partir de Villié-Morgon – D9 direction Régnié-Durette jusqu'au hameau des Chastys



Zone public n°4 : La Grange Barjot

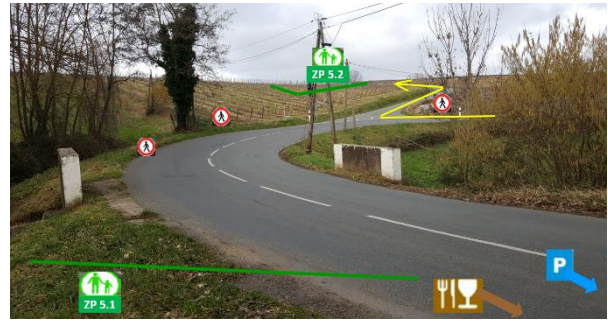
Accès 1 : A partir de Villié-Morgon – D18 direction Col de Truges, puis D26 direction St Joseph, puis D26 direction Beaujeu : au hameau Py de Builliat, prendre à gauche : route des Ronzes puis route de Vallières

Accès 2 : A partir de Beaujeu – D26 direction St Joseph : au hameau Py de Builliat, prendre à droite : route des Ronzes puis route de Vallières



Zone public n°5 (5.1 et 5.2) : Pont de Vernus

Accès : A partir de Régnié-Durette : direction le hameau des Forchets puis D20 direction Villié-Morgon. La ZP est accessible facilement à pied depuis le village de Régnié-Durette



Zone Public n°6 : Thulon

Accès 1 : A partir de Villié-Morgon - D18 direction Col de Truges, puis D26 direction St Joseph, puis continuer D26 direction Beaujeu : au hameau Py de Builliat, prendre à gauche, puis première à droite jusqu'au hameau de Thulon

Accès 2 : A partir de Beaujeu - D26 direction St Joseph : au hameau Py de Builliat, prendre à droite, puis première à droite jusqu'au hameau de Thulon



Zone public 7 (7.1 et 7.2) : Montmerond

Accès 1 : A partir de Beaujeu – D78 jusqu'à Lantignié – Prendre à gauche – Rue des Rochers direction la salle des sports – La ZP est facilement accessible à pied depuis le village de Lantignié

Accès 2 : A partir de Villié-Morgon - D18 direction Col de Truges, puis D26 direction St Joseph, puis continuer D26 direction Beaujeu : au hameau Py de Builliat, prendre à droite, puis première à droite jusqu'au hameau Les Saules – Rejoindre la ZP via le chemin des Alouettes



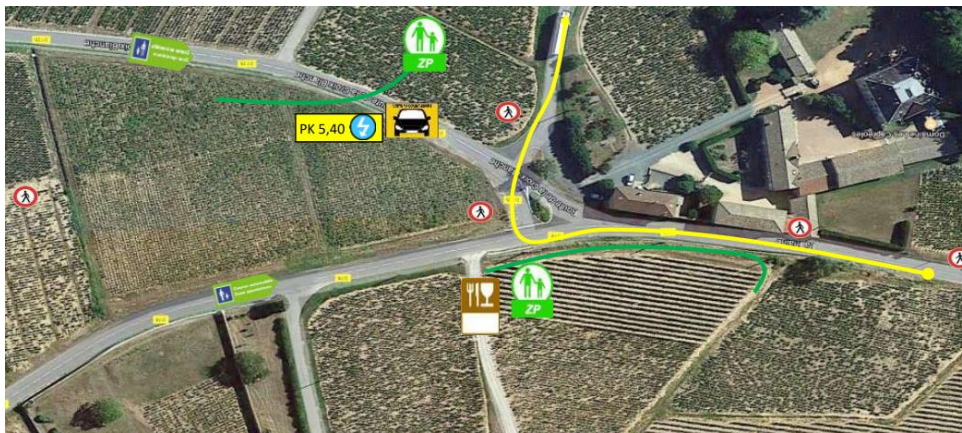
Zone Public n°8 : La Croix Penet

Accès : A partir de Lantignié – D78 direction Régnié-Durette – La ZP est facilement accessible à pied depuis le village de Régnié-Durette ou Lantignié



Zone Public n°9 (9.1 et 9.2) : La Plaigne

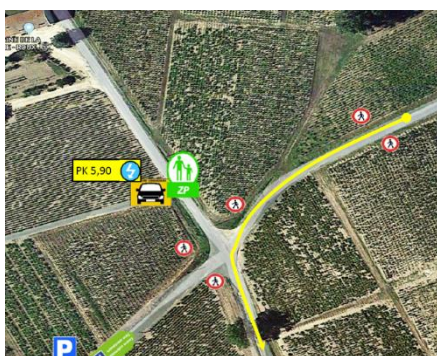
Accès : 5 minutes à pied à partir du village de Régnié-Durette



Zone Public n°10 : La Combe

Accès 1 : 5 minutes à pied à partir du village de Régnié-Durette

Accès 2 : A partir de Beaujeu ou Cercié : D337 jusqu'à St Vincent – prendre la D9 puis première route à gauche Chemin des muriers – première à droite direction La Combe



SÉCURITÉ RALLYE

FFSA



AMIS SPECTATEURS,
LES SEULS
ENDROITS
AUTORISÉS
SONT

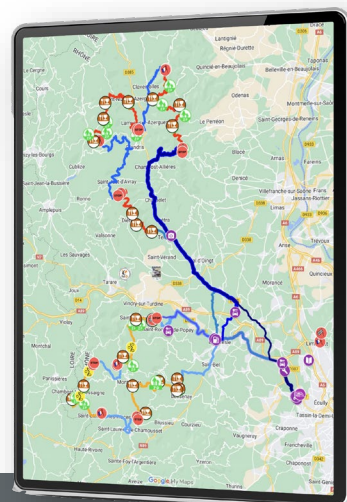
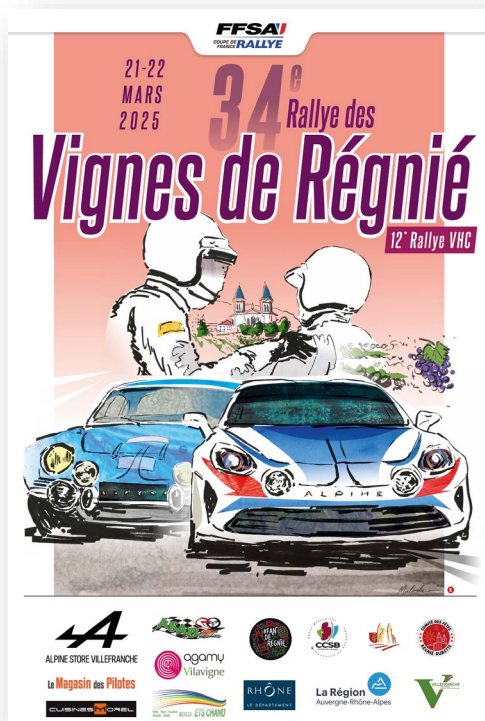
**MATÉRIALISÉS
PAR DU VERT***

SUIVEZ LES FLÈCHES !



*LES ENDROITS NON-MATÉRIALISÉS SONT PAR DÉFAUT INTERDITS

LA SÉCURITÉ EN RALLYE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



CARTE INTERACTIVE
CARTE INTERACTIVE
CARTE INTERACTIVE



Carte interactive Google
©MOTORSERIES